

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2013
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 22 Janvier 2026

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2025/2026 - Stage Détection 4 - Secteur Ouest - Masculins nés en 2013

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer aux stages des jeunes masculins nés en 2013, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 1^{er} MARS 2026 à BOLBEC

Gymnase Anquetil, Rue de la Cavée

De 9h30 à 12h30

(Voir liste au verso)

CONVOCATION ENVOYÉE DIRECTEMENT AUX JEUNES CONCERNÉS

LES CLUBS DOIVENT S'ASSURER QUE LES JEUNES AIENT BIEN RECEPTIONNÉ CETTE CONVOCATION

LES CLUBS PEUVENT ENVOYER LEUR JEUNES N'AYANT PAS PU ASSISTER AUX PREMIERES DETECTIONS DU SECTEUR

MERCI ALORS D'INFORMER LE REFERENT DU SECTEUR, DES JEUNES QUI VIENDRONT

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

INTER-SECTEURS : Tournoi à 3 entre les Secteurs 76 (Nord, Ouest et Sud) - Date et lieu à déterminer

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION 76 MASCULINS - SECTEUR OUEST**

Référent : Marc CHABIRON ☎ 06 83 49 86 33 ✉ marc.chabiron@laposte.net

Intervenant(s) : Denis OSMONT, Fabien PETIT

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur ci-dessus.

Sportivement,

Cathy MORISSE
Présidente Comité 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ N. DELESTRE - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ F. PROUFF - CTS LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2013

STAGE DETECTION 4 - SECTEUR OUEST - Dimanche 1^{er} Mars 2026 (Matin) à BOLBEC

Référent : Marc CHABIRON ☎ 06 83 49 86 33 ✉ marc.chabiron@laposte.net

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
DELAUNAY	MARCUS	GONFREVILLE	19/08/2013	150	DROITIER	
DUMOUC	LEO	GONFREVILLE	25/09/2013	150	DROITIER	GB
LEVEQUE - BEN ALI	THEO	GONFREVILLE	17/02/2013	170	DROITIER	
MONNET	LOUIS	GONFREVILLE	25/05/2013	166	DROITIER	
CAVIGLIOLI	SIMON	BOLBEC	01/09/2013	150	DROITIER	
BARBOSA	TIMOTHE	FECAMP	25/03/2013	155	DROITIER	
BENSAKHRIA	ISMAEL	FECAMP	31/10/2013	150	GAUCHER	
FIQUET	DORIAN	FECAMP	13/02/2013	161	DROITIER	
LEBLANC	EMRYS	GODERVILLE	08/09/2013	157	DROITIER	
GUIOT	EMRYS	MONTIVILLIERS	01/07/2013	162	DROITIER	
LE DUC	HELIAS	MONTIVILLIERS	16/05/2013	169	DROITIER	
LE SAINT	AUBIN	MONTIVILLIERS	22/12/2013	159	GAUCHER	
WERLE	JORIS	MONTIVILLIERS	21/12/2013	160	DROITIER	GB
LOPITAUX	JOSEPH	OCTEVILLE	09/10/2013	156	GAUCHER	
TENIERE	LOUIS	OCTEVILLE	04/03/2013	168	GAUCHER	
BAZIRE	NATHANAEL	YVETOT	11/09/2013	160	DROITIER	GB
FOUCHER	LUKAS	YVETOT	11/04/2013	160	DROITIER	
GICQUEL	ALEXANDRE	YVETOT	04/02/2013	163	DROITIER	

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom
⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.